

BLASON :

Créé par la municipalité en 1991.

"Parti : Au 1 d'azur, à 5 fleurdelys, mises en quinconce, accompagnées en chef d'un pont de deux arches alésé, le tout d'or ; au 2 d'argent, à six mouchetures d'hermine de sable, mises 2, 1, 2 et 1".

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine et signifie le pont de Maine dans le sens de passage. Pontmain se situe effectivement à la frontière du Maine et de la Bretagne dont il surveillait l'activité au travers d'une forteresse.

PONTMAIN

EXPLICATIONS :

L'azur et les fleurs de lys symbolisent le territoire royal par opposition à l'hermine qui représente la Bretagne. Pontmain est effectivement à la frontière du Duché Breton.

Le pont représente le nom de la commune.

Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :



Le blason est réalisé en mosaïques sur la façade de la mairie.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

La forme de l'écu n'est pas bonne. Depuis le 15^e siècle et confirmé au 17^e siècle, l'écu est un rectangle de huit bandes et sept colonnes avec une pointe. Malgré ce changement de forme, rendu obligatoire pour dessiner correctement les écartelés et autre divisions plus nombreuses de l'écu, il se trouve encore des « héraldistes » qui utilisent la forme ancienne, venant troubler les néophytes qui finissent par ne plus rien comprendre. La consultation des armoriaux de l'Ancien Régime (De Bara (1570), De la Planche, Beaudeau, Menestrier, d'Hozier, Gastelier-de-la-Tour ...) ou des héraldistes du XIX^e et début du XX^e siècle (Traversier, Girault-de-Saint-Fargeau, Tailhades, Gheusi, Rietstap ...) démontre parfaitement que l'écu n'est plus triangulaire depuis longtemps.

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; C'est la raison de l'ombre sur les fleurdelys, le pont et les mouchetures d'hermine.

La fleurdelys est sûrement l'élément le moins bien compris de l'héraldique, surtout aujourd'hui où règnent de très nombreuses confusions en la matière. Il ne s'agit absolument pas d'une fleur de lys, comme on l'écrit à tort, car en héraldique cette description correspond au lys de jardin ; les « héraldistes » d'aujourd'hui poussent le vice à préciser fleur de lys de jardin ce qui est une absurdité car cela décrit deux fois la même chose. La fleurdelys, quand à elle, symbole des rois de France, a été inventée par le roi Louis XI, d'où son nom ; La fleur de Louis, devenue par déformation Fleurdelys.

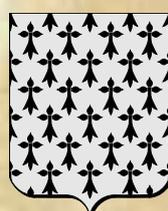
La précision alésé pour le pont indique qu'il ne touche pas les bords de l'écu.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Pontmain a été réalisé en reprenant les armes du roi de France qui sont les suivantes :



et celles du duché de Bretagne qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Pontmain n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.